

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le trente mars deux mille onze, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 23/03/2011

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

**PRESENTS :** Jean-Claude LEBLOIS, Jean-Claude BASSET, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Alain FAUCHER, Dominique GILLES, Gérard BARRAUD, Michelle DEMONET, Dominique DUNAUD, Hubert LEHMANN, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, Daniel CADET, Patrick DESCHARLES, Valérie GIROIR, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Emmanuel POISSON, Philippe VAN ROOIJ, Odette WENCLICK, Catherine CELESTIN, Jean-Pierre ESTRADE, Philippe STEYAERT, Paul DUCHEZ, Edith LERENARD, Sabine VINCENT, Jean-Pierre MORLON.

**EXCUSEES :** Béatrice DUFOUR, Monique REIX-BUSSY.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

## 2011 – 057 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de NOBLAT

**Vu** l'arrêté préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

**Vu** la délibération 2011-021 du 8 février 2011 portant modification du tableau des effectifs

**Vu** l'avis favorable émis par la Commission Administrative Paritaire en date du 21/03/2011,

Monsieur le Président précise qu'un ingénieur principal faisant fonction de Directeur Général des Services peut prétendre un avancement au grade d'ingénieur principal.

Monsieur le Président propose de :

- ✓ Supprimer le poste d'ingénieur territorial à temps complet
- ✓ Créer un poste d'ingénieur principal territorial à temps complet

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par  
31 voix pour, 0 contre et 0 abstention

**Approuve** le tableau des effectifs de la Communauté de Communes de Noblat annexé à la présente délibération,

**Précise** que les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés dans les emplois créés et les charges s'y rapportant sont inscrits au budget de la Communauté de Communes de Noblat.

### ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2011-021

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 31 mars 2011

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

Le : 04.04.11

Publié ou notifié

Le : 31.03.11

Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS

**Communauté de Communes de Noblat  
Tableau des effectifs - 30 mars 2011**

GRADES	Temps complet	Temps non complet	Cumul
Ingénieur Principal (fonction DGS)	1		1
Conseiller Territorial des Activités Physiques et Sportives	1		1
Puéricultrice cadre de santé	1		1
Éducateur des Activités Physiques et Sportives	6		6
Technicien principal 2ème classe	1		1
Technicien	1		1
Assistant territorial spécialisé d'enseignement artistique		12	12
Educateur Jeunes Enfants		1	1
Agent de maîtrise	1		1
Adjoint technique principal de 1ère classe	2		2
Adjoint technique principal de 2ème classe	1		1
Adjoint technique de 1ère classe	1		1
Adjoint technique de 2ème classe	6	3	9
Adjoint administratif de 2ème classe	4	1	5
Adjoint animation de 2ème classe	2	1	3
Agent social 2ème classe	2	2	4
Emploi spécifique Agent d'accueil LAEP		1	1
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>21</b>	<b>51</b>

**Accusé de réception préfecture**

Objet de l'acte : 2011 - 057 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Date de transmission de l'acte : 04/04/2011

Date de réception de l'accusé de  
réception : 04/04/2011

Numéro de l'acte : 2011-057 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20110331-2011-057-DE

Date de décision : 31/03/2011

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique  
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

